

# INFORMATIONS MUNICIPALES

Muidoises, Muidois, mes chers amis.

Cela fait déjà 6 mois que notre nouvelle administration est en place et certaines choses commencent à bouger.

Notre équipe planche, sur l'école, sur les travaux, sur notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), sur des activités culturelles, sur l'aménagement de la commune, sur notre nouvelle station d'épuration, elle développe la solidarité au travers du Comité d'Action Sociale (C.C .A.S.), elle veut rendre plus attractive la bibliothèque pour nos jeunes et notre communication, elle va faire appel à des talents pour le téléthon etc.

Notre équipe a réaménagé les festivités du 14 juillet, elle a travaillé sur la propreté de la commune, elle a essuyé un séjour des gens du voyage dans de « pas trop mauvaises conditions », elle a assumé une saison touristique d'assez bonne qualité, elle travaille avec la communauté de communes (CCBL) à développer de nouveaux services.

Bref, ensemble nous sommes mobilisés pour votre service et essayons d'être au plus près de vos intérêts et de vos soucis.

Cela vaut aussi pour la saison d'hiver qui commence. Ensemble nous espérons pouvoir être suffisamment efficace pour qu'aucun d'entre nous ne souffre, du froid, de la solitude ou d'autres choses. C'est aussi le devoir de chacun de regarder autour, dans le voisinage et d'alerter si le besoin se fait sentir.

Espérant que, malgré tout, vous trouviez dans ce passeur de quoi vous reconforter, de voir que nous restons à vos côtés, que des animations et des services sont à votre dispositions et que vous restiez en bonne santé, j'espère vous retrouver tous en forme au plus tard le 3 janvier prochain pour fêter ensemble l'an nouveau

Dévoués sentiments

Votre maire.

## Evitez l'engrenage, prenez le large, prenez le parti communal !

Bourse en berne, banques asphyxiées, contribuables taxés (du moins pour certains), hausse des produits alimentaires confirmée, hiver devant notre nez, bref autant de paramètres pour aller mal, voire très mal. Tout le monde aurait une raison de se plaindre, est-elle bonne et justifiée ?

Effectivement, en toute objectivité, si nous scrutons la télévision, prêtons l'oreille à la radio, jetons un œil dans la presse, il vaut mieux ne pas avoir préalablement le cafard.

Sinon, c'est la chute, non pas finale, mais passagère tout de même. Alors, faut-il pour autant se renfermer à la maison pour broyer du noir ? Bien sûr que non ! Nous vous invitons même à prendre le contre-pied ! Exit les mauvaises nouvelles même s'il faut demeurer réaliste, exit l'individualisme qui mène tout droit dans le mur, bonjour le grand air, bonjour la fraternité, bonjour l'échange donc : vive la commune.

### Prenez une place dans la commune !!!

Lieu de communication inter-génération, lieu de vie où vous pratiquez votre sport, vos loisirs, vous exercez

vos profession - espace de liberté pour le plein de découvertes - espace d'épanouissement et du savoir de la jeunesse avec l'école mais aussi des adultes avec l'investissement associatif, la commune vous offre l'opportunité de vivre avec les autres et de faire progresser ses projets.

Il n'y a pas, cher Muidois et Muidoises, de meilleur endroit pour vous exprimer avec sérénité et devenir un acteur d'un développement qui engage votre propre vie.

Alors prenez la parole, une responsabilité, soyez acteurs, Muides-sur-Loire ne manque pas d'atouts pour séduire toutes les ambitions à condition qu'elles soient d'intérêt général, naturellement !

Habitants, vous êtes le poumon du village au cœur de son développement pour faire fonctionner toutes ses artères. Allez bon sang, c'est à vous de jouer !

Alain Amiot : 2 octobre 2008

## Mairie

20 bis, rue de la mairie

41500 Muides-sur-Loire

Tel. : 02-54-87-50-08

Fax. : 02-54-87-01-25

E-mail : [mairie.muides@wanadoo.fr](mailto:mairie.muides@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.muides.fr>

Blog : <http://muides.over-blog.com>

Horaires d'ouverture :

Lundi au Samedi : 8h45 à 12h15

Vendredi : 8h45 à 12h15 et 14h00 à 18h30

Salle de la Cressonnière Tel. : 02-54-87-05-52



## Numéros utiles

**Gendarmerie: 4, rue de l'étang , téléphone : 02.54.87.68.00 (17)**

**Centre de secours des sapeurs-pompiers: 73 rue nationale, Tel :02.54.87.07.55 (ou 18)**

**Médecin : Deprouw Luc 15 rue de l'Eglise Tel : 02 54 87 50 09**

**Infirmière : Roumier Claudy Place de la Libération : Tel : 02 54 87 03 17**

**Kinésithérapeute : Robert Hugues Place de la Libération : Tel : 02 54 04 47**

**Pharmacie: 15 Rue Nationale, téléphone : 02 54 87 52 45**

**Assistantes maternelles: Liste des nourrices (une quinzaine) disponible à la mairie**

**Paroisse : Père Pascal GONIN, Permanence: Samedi de 11h à 12h Tél : 02 54 87 50 21**

**Urgences: 02 54 81 01 03**

## AGENDA

**20-10-2008 :** Inauguration d'une plaque commémorative au Château de Colliers

**21-10-2008 :** Emission radio + Fm en directe de Muides à 18h30

**11-11-2008:** Armistice

**22-23 Novembre :** Bourses aux livres APE à la salle de la Cressonnière.

Contact: M.Daniel Jacky au 02.54.87.53.18

**06-07/12/2008 :** téléthon contact Mr Riberprey ( voir article)

**13-12-2008 :** Soirée Tech Noël : De 16h à 22h, salle de la cressonnière

**14-12-2008 :** Goûter de Noël : Goûter de Noël pour les plus de 60 ans de 14h à 18h.

**03-01-2009 :** Vœux du maire : A la salle de la Cressonnière.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

### Procès-verbal de la séance du 9 juillet 2008

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 3 personnes

**Présents :** M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, Mme BRAGA, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, M. JUSTINE (arrivé à 21 h 40), Mme TOLLEMER

**Absente avec procuration :** M. ORAIN (procuration à M. CLEMENT), Mme BORDIER (procuration à M. JORAND), M. JUSTINE (procuration à Mme MURAT jusqu'à 21 h 40)

**Absent excusé :** M. RAUCH

**Absente :** Mme THEVENIN-PLOUX

**Président de séance :** M. CLEMENT

**Secrétaire de séance :** Mme BRAGA

#### I – Approbation du compte-rendu du 13 juin 2008 :

Lecture du compte-rendu est faite par le maire.  
Celui-ci est approuvé sans observations particulières.  
Vote : *POUR à l'UNANIMITE*

#### II – Convention financière avec la Communauté de Communes du Pays de Chambord pour la construction de la station d'épuration intercommunale :

Le conseil municipal prend connaissance de la convention proposée par la Communauté de Communes du Pays de Chambord, définissant les engagements de chacun pour la construction de la station d'épuration intercommunale.

La convention financière est acceptée par le conseil municipal, pour la construction de la station intercommunale, d'une capacité totale de traitement des eaux usées de 7 500 équivalents habitants (eqhbt), dont l'opération, déduction faite des subventions, s'élève à 1 228 622 €, dont 819 082 € pour les trois communes de la Communauté de Communes (Montlivault, Maslives et Saint-Dyé-sur-Loire), soit 2/3, pour une capacité de traitement de 5 000 eqhbt et 409 541 € pour la commune de Muides-sur-Loire, soit 1/3, pour une capacité de traitement de 2 500 eqhbt.

L'opération sera financée en partie par l'autofinancement et par l'emprunt.

Vote : *POUR à l'UNANIMITE*

#### III – Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes du Pays de Chambord pour les canalisations de transfert des eaux usées de Muides-sur-Loire :

Une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage s'avère nécessaire, pour les ouvrages de transfert (poste et canalisations) de Muides vers la station intercommunale à Saint-Dyé, ces ouvrages devant être intégrés dans le patrimoine du service annexe de l'assainissement de la commune de Muides-sur-Loire, après réalisation.

La participation financière de Muides aux ouvrages de transfert précités, s'élève à 369 445 €, déduction faite des subventions perçues par la Communauté de Communes.

La TVA de 74 200 € portant sur le montant des travaux TTC de 452 776 €, avant déduction des subventions accordées sur le HT de 378 575 €, sera récupérée par la commune de Muides-sur-Loire, au titre du Fonds de Compensation de la TVA, dans les deux ans suivant le mandatement des dépenses.

Les travaux seront financés en partie par l'autofinancement et par l'emprunt.

Vote : *POUR à l'UNANIMITE*

#### IV – Convention pour le traitement des eaux usées de la communes de Muides-sur-Loire sur la station d'épuration de Saint-Dyé-sur-Loire :

La Communauté de Communes du Pays de Chambord ayant confié la gestion et l'exploitation de la station d'épuration intercommunale à la société Lyonnaise des Eaux, jusqu'au 30 juin 2011, date d'échéance du contrat d'affermage actuel, une convention tripartite entre la communauté de communes, la Lyonnaise et la commune de Muides est proposée.

La rémunération du prestataire Lyonnaise des Eaux se décline de la manière suivante :

- Une redevance forfaitaire de **23 527,00 € HT** annuelle pour un volume maximum traité de 35 000 m<sup>3</sup>
- Entre 35 000 m<sup>3</sup> et 70 000 m<sup>3</sup> par an, **472,00 € HT** par tranche de 5 000 m<sup>3</sup>
- Au-delà de 70 000 m<sup>3</sup>, les m<sup>3</sup> supplémentaires seront traités au prix de 0,3833 € HT/m<sup>3</sup>.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2009 du service de l'Assainissement.

Vote : *POUR à l'UNANIMITE*

## **V – Convention de balayage des caniveaux avec la société VEOLIA :**

La convention de balayage des caniveaux avec la société VEOLIA arrivant à expiration au 30 juin 2008, le maire propose au conseil municipal de la renouveler.

La nouvelle convention est proposée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, pour une durée d'1 an, renouvelable chaque année par tacite reconduction avec une durée maximale globale de 3 ans.

La rémunération du prestataire s'élève à 1 773,36 € HT pour 12 passages annuels sur la voirie communale, ainsi que dans la cour du groupe scolaire, plus 830,52 € HT pour le traitement des résidus de sable, soit un total de 2 603,88 € par an.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

## **VI – Occupation du domaine public par France Télécom – Redevance annuelle :**

Conformément à la réglementation en vigueur, France Télécom doit déclarer les installations d'infrastructures de télécommunication implantées sur le domaine public routier.

L'occupation du domaine public de la commune de Muides-sur-Loire par France Télécom au 31 décembre 2007, ouvre droit à une redevance annuelle pour 2008 de 730,70 €.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

**Arrivée de Monsieur JUSTINE à 21 h 40**

## **VII – Salle polyvalente – Modification du règlement intérieur et convention avec les associations :**

Au vu des attentes et observations des administrés de Muides et des utilisateurs de la vie associative et afin de gérer au mieux la salle polyvalente, le maire propose de modifier le règlement intérieur et de créer une convention avec les associations.

Après lecture de ces deux documents et prise en compte des remarques formulées, le conseil municipal donne son accord, pour la rédaction proposée.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

## **VIII – Service d'élimination des ordures ménagères de Mer – Rapport 2007 :**

Le maire donne lecture du rapport annuel 2007 où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité du service public des ordures ménagères. Le conseil municipal prend acte et émet un avis favorable.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

## **IX – Approbation du rapport annuel 2007 du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Saint-Dyé-/Loire**

Le maire donne lecture du rapport annuel 2007 où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Le conseil municipal prend acte et émet un avis favorable.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

## **X – Camping municipal – Tarifs pour la saison touristique 2009 :**

Afin de pouvoir renseigner les divers guides touristiques, dans lesquels le camping municipal de Muides figure, il convient d'ores et déjà, de procéder à la fixation des tarifs pour 2009.

Une augmentation d'environ 10 % des divers tarifs est proposée, sauf pour les tickets de lavage et de séchage, les blocs de glace et la caution pour les clés magnétiques et adaptateurs, qui restent identiques à la saison touristique 2008.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

## **XI – Informations diverses :**

### **1°) Cimetière :**

Face à la demande croissante des administrés, une réflexion est en cours pour l'aménagement d'un « jardin du souvenir » dans le nouveau cimetière, où pourraient être rassemblées les urnes d'incinération des défunts.

### **2°) Maison du Tourisme :**

L'actuel locataire ne souhaite plus résilier son bail de location route de Sologne. Le projet d'une Maison du Tourisme envisagé dans ces locaux pour 2008, devra donc être reporté pour la saison touristique 2009.

### **3°) Atelier de la mairie :**

L'atelier attenant à la mairie manque de lumière, ainsi que l'escalier accédant au 1<sup>er</sup> étage. L'installation de néons supplémentaires est envisagée. Le projet sera étudié par la prochaine commission de travaux.

### **4°) Rue de Chambord – matérialisation de place de stationnement :**

Afin de pallier le danger que représente le croisement des véhicules à l'entrée de la rue, d'autres véhicules étant garés de façon anarchique à cet endroit, le maire propose de matérialiser des places de stationnement bien définies, ce qui obligerait les conducteurs à laisser le passage. Le projet sera étudié par la prochaine commission de travaux.

**Le prochain conseil municipal est proposé à la date du vendredi 5 septembre 2008 à 20 h 30.**

**Séance levée à 22 h 40**

Muides-sur-Loire le 25 avril 2009

Le Maire,

Bernard CLEMENT

Le Secrétaire de Séance,

Marie-Magdeleine BRAGA

## *Journée d'exercice nucléaire*



Le mardi 7 octobre, une journée d'exercice est prévue à la salle de la Cressonnière. Les douches de décontamination pour cet exercice seront sur le parking et la salle sera occupée pour la décontamination du personnel EDF. En conséquence la salle sera inutilisable pour les associations cette journée.

De même, le parking et le square de la place de la libération seront occupés par les pompiers.

## **Le développement de la culture à Muides**

L'équipe municipale aimerait encourager le développement de la culture à Muides. Vous trouverez dans ce passeur un coupon afin permettre aux personnes de bonne volonté de se faire connaître et exprimer leur talents.

Tous les domaines sont recherchés (peinture, sculpture, poésie, théâtre, musique, céramique, broderie...)

Une première occasion nous est donnée par les journées du téléthon (7-8 décembre) où une exposition de ces talents pourrait apporter un certain dynamisme.

De même une participation de l'école pour l'exposition des projets des enfants pourrait être sympathique.

Sans envie de participer, cette volonté municipale restera lettre morte. Alors nous comptons sur vous pour oser ! Une réussite de ce projet pourrait nous permettre de mener à bien d'autres projets du même genre. Faire venir des spectacles (la chorale de la Villanelle de Beaugency par exemple) ou créer cet été des expositions dans le parc de la Cressonnière. Nous sommes ouverts à tous les projets.



## **Délais pour édition des cartes nationales d'identité et des passeports.**

Le délai pour obtenir une carte nationale d'identité est de 3 semaines environ et pour un passeport de 10 jours minimum.

Vous devez vous munir de votre ancienne carte (renouvellement), d'une copie de votre acte de naissance, d'un justificatif de domicile et de 2 photographies récentes aux nouvelles normes en vigueur.

Aussi, n'attendez pas le dernier moment pour entamer vos démarches.

## **Ramassages des ordures :**

Poubelles jaunes :

- 16 et 30 octobre
- 13 et 27 novembre
- 11 décembre (attention, Noël tombe un jeudi )
- 15 et 29 janvier

## ACTIVITES ASSOCIATIVES

### Une Fête Nationale étalée sur trois jours.

*Le samedi 12 juillet*

Les festivités ont débuté par le « repas champêtre » à dix-neuf heures devant la salle de la Cressonnière.

Après cette restauration, il était temps de se rendre à la Mairie pour quérir les lampions de la traditionnelle retraite aux flambeaux. Nombreux ont été les touristes des campings et les Muidois à se regrouper pour suivre les musiciens de Saint Dyé et de Muides. Au rythme de la musique, tout ce petit monde a défilé de la rue de la Mairie, à la rue Nationale, pour une « halte rafraîchissement ». Jus de fruits et vins de pays offerts par la Mairie ont été appréciés de tous, avant de reprendre le chemin qui allait mener le cortège sur les bords de Loire par le Bout d'en Haut. Remerciements au personnel de la Gendarmerie qui a assuré la sécurité du cortège tout le long du parcours. Beaucoup de monde pour assister au spectacle proposé par Pyro-Concept. Prévu pour débuter à 23h00, le feu d'artifice a été tiré un peu en avance. Malgré ce petit inconvénient la démonstration pyrotechnique a été très applaudie tout au long de son déroulement.

Après ce spectacle, rendez-vous était donné salle de la Cressonnière pour le bal populaire jusqu'à 2H00 du matin.



### **Le dimanche 13**

L'après-midi était consacré à la détente et aux jeux devant la salle de la Cressonnière.

De 14H00 à 19H00, jeunes et moins jeunes se sont détendus avec divers jeux. Cette après-midi de détente s'est terminée par un apéritif "Sangria", offert par le comité des Fêtes, au cours duquel a eu lieu la remise des coupes aux gagnants du concours de boules.

### **Le lundi 14 :**

Rendez-vous fut donné au centre de secours, pour assister à la cérémonie de « revue des Pompiers », avec la proclamation des promotions. Le vin d'honneur offert par les pompiers de Muides clôturait les festivités de ce week-end animé.

Ce léger décalage d'animation a permis à tous de voir d'autres spectacles dans les villes et villages voisins.



Le bureau du Comité des Fêtes remercie les élus, les amis, ses membres et les différentes associations qui ont activement participé, bénévolement, au bon déroulement de cet événement.



## SYNDICAT D'INITIATIVE

Dans le cadre de ses actions, le syndicat d'Initiative accueillait les touristes en juillet –août du lundi au samedi de 9h30 à 12h. Elodie, hôtesse d'accueil bilingue a reçu un grand nombre de touristes séjournant à Muides aux campings, dans les gîtes ou dans la famille. Leur principale demande allant vers les cartes à vélo et les infos spécifiques sur les sites de la région. Globalement la saison touristique a été bonne. Les campings et les sites ont vu leur fréquentation progresser. Le spectacle nocturne de Chambord a été très plébiscité. Parmi les remarques émises par les touristes : « Il est agréable de séjourner dans votre commune , on y trouve tout sauf : un distributeur de billets ( banque) et des sanitaires publics ? -Votre camping en bordure de Loire offre une perspective superbe sur le fleuve royal. Bravo pour le fleurissement et l'aménagement de la place

## A PROPOS DU SALON DE NOEL

En 2007, pour la 6<sup>ème</sup> édition du salon de Noël, il nous a été difficile de trouver les exposants de qualité que nous recherchions. Ceux-ci étant de plus en plus sollicités par la multiplication des marchés de Noël dans les communes.

Le public est venu nombreux, comme chaque année. Toutefois, les exposants nous ont fait part de leur baisse de ventes, liée sans aucun doute à la conjoncture.

Depuis la 1<sup>er</sup> édition, le salon de Noël a toujours été apprécié et à remporté un vif succès.

Notre objectif étant de faire de nos actions des manifestations qui animent notre commune et attirent un public nombreux, nous ne proposons pas la 7<sup>ème</sup> édition en 2008. Cependant, l'équipe du syndicat d'initiative travaille à la mise en place de nouvelles animations pour 2009.

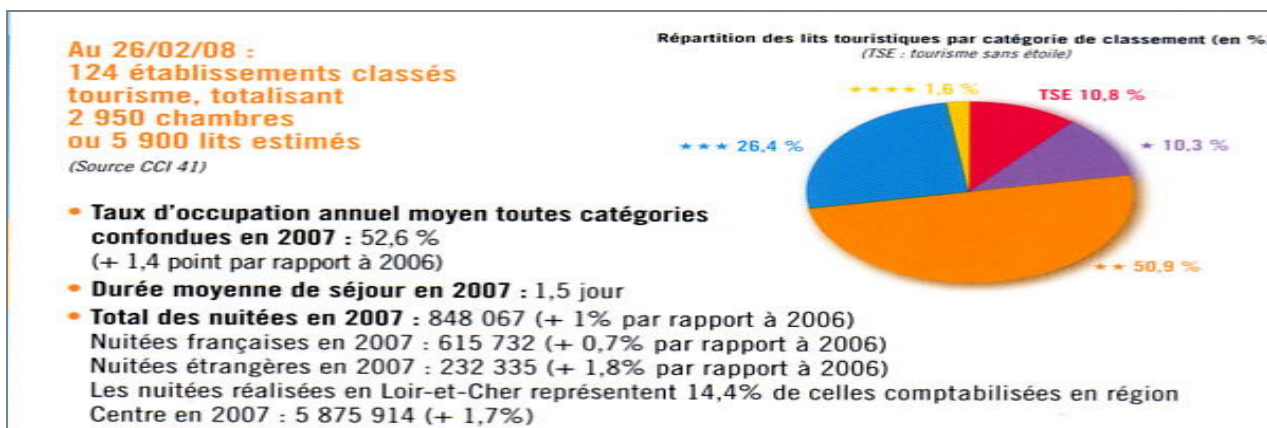
## QUELQUES CHIFFRES DE LA FREQUENTATION DES HEBERGEMENTS EN 2007

3430 emplois dans le tourisme fin 2006

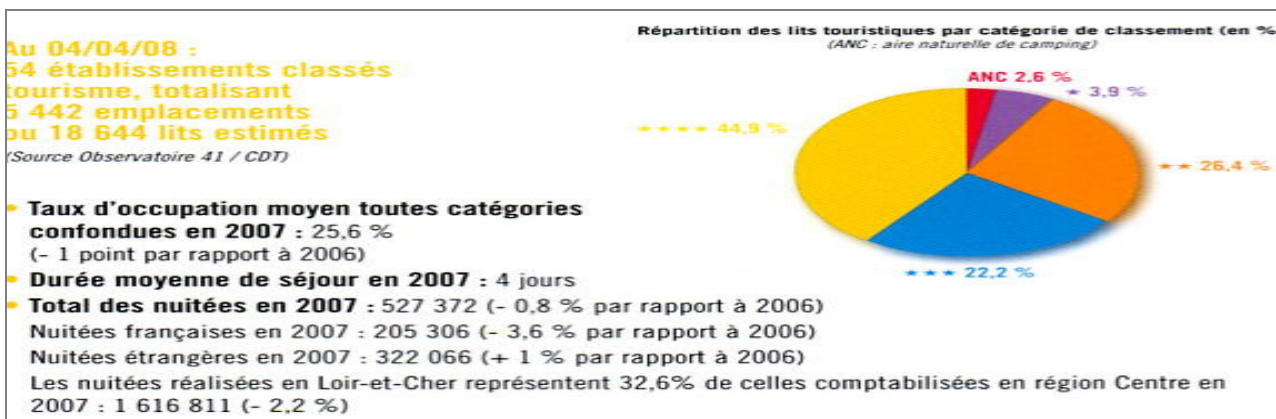
Statistiques 2007 éditées par le CDT ( édition avril 2008)

Le tourisme est la **6<sup>ème</sup> activité économique** du département en terme d'emplois dans le secteur privé.

### HOTELLERIE



### CAMPINGS



## Compte-rendu de l'assemblée générale de l'APE du 23 septembre 2008

*En présence de :* Mme Riberprey : Présidente , M. Daniel : Président adjoint, Mme Daniel : Trésorière  
Mme Sourdet : Trésorière adj, Mme Tollemer : Secrétaire

M. Riberprey est excusé

*Étaient ainsi présents :* M. Foucqueteau - Maire adjoint

Le bureau de l'AUCS, M. Pillerault – Directeur de l'école municipale et 9 familles, que nous tenons à remercier.

Lors de l'assemblée nous avons procédé à la constitution et au vote d'un nouveau bureau ainsi constitué :

**Président : M. Daniel**

**Président adj. : Mme Riberprey**

**Trésorière : Mme Daniel**

**Trésorière adj. : Mme Sourdet**

**Secrétaire : M. Leggio**

**Secrétaire adj. : Mme Trinkaus**



Nous tenons à remercier pour le travail accompli Mme Riberprey qui a présidé activement pendant deux ans notre association. En tant que présidente elle assure l'appui de son successeur M. Daniel, pendant cette année avant de nous quitter. Nous accueillons avec plaisir M. Leggio au sein du bureau, en tant que secrétaire.

Nous accueillons également de nouveaux membres actifs : Mesdames Tremel, Chupeaux et Monsieur Letohic. Merci pour l'élan démontré et de leur aide.

### ACTIVITES (Madame Riberprey)

Rappel des actions de l'année 2007-2008 :

- 24 et 25 novembre : bourse aux livres et bourse aux jouets et Puériculture. Cette dernière a enregistré un résultat satisfaisant.
- 6 décembre 2007 : participation au Téléthon en tant que bénévoles
- 23 février 2008 : La deuxième belote organisée avec l'association des chasseurs, avec lesquels nous avons partagé les recettes à hauteur de 50%.
- 06 avril 2008 : la « Marche des bourgeons », pour laquelle peu de bénévoles de l'APE ont participé. Cette marche est organisée par le Syndicat d'Initiative; nous avons partagé les recettes à hauteur de 25%.
- 21 juin. Fête de l'école, organisée en collaboration avec l'AUCS.



### Les activités prévues pour l'année scolaire 2008-2009 sont les suivantes :



- Bourse aux livres : samedi 22 et dimanche 23 novembre 2008.
  - Participation au Téléthon : le 5-6 décembre 2008
  - Concours de belote avec les chasseurs : le 14 février 2009
  - Fête de l'école : le 27 juin 2009, en collaboration avec l'AUCS.
- Reste en suspens la participation à la « Marche des bourgeons ».

### BILAN FINANCIER (Madame Daniel)

Le solde de l'année est négatif. La participation de l'APE à la coopérative scolaire est revue à la baisse par rapport à l'année dernière. Le montant précis sera décidé par le nouveau bureau au cours de l'année scolaire.







### Association des Amis de la Promenade des Bords de Loire

Notre Assemblée Générale du 29 mai 2008 (la 5<sup>e</sup> depuis la création de notre association) a confirmé la bonne vitalité de notre association puisque 62 personnes ont renouvelé leurs adhésions. Ceci conforte les actions que nous entreprenons pour le maintien et l'amélioration de ce chemin de promenade ainsi que les animations et les thèmes proposés à chacun en cours d'année.

#### ***Quelles ont été nos principales manifestations en 2008 :***

Le 16 février, nous avons vécu une très belle soirée avec le concours de Nicole BOCKEM qui nous a charmés par ses merveilleux contes sur « les murmures de Loire ». Plus de 50 personnes étaient présentes, chacune se laissant bercer par ces doux murmures.

Le 7 septembre, notre pique-nique annuel a permis à chaque participant de partager un grand moment de convivialité, tant autour des mets délicats préparés pour ce pique-nique, que par cette magnifique promenade en bords de Loire.

Le 27 septembre, 30 adhérents se sont retrouvés pour une visite personnalisée du château de Chambord.

Une autre façon de s'approprier ce château que nous n'avons pas fini de découvrir

En juin, afin de conserver l'aspect naturel de notre chemin de promenade, nous avons procédé à la plantation d'une barrière végétale qui, tout en restant naturelle, se veut dissuasive pour les engins motorisés puisque, et nous ne nous lassons pas de le rappeler, ce chemin à caractère privé autorise le passage des promeneurs et par extension des bicyclettes, à leurs risques et périls, et qu'un arrêté municipal interdit tout passage d'engins motorisés sur ce chemin.



Pour 2009, le bureau réfléchit sur les thèmes à proposer pour nos différentes manifestations

D'ores et déjà, nous savons que nous maintenons fin janvier /début février notre conférence sur la Loire avec un thème qui, nous l'espérons, fera l'unanimité de tous.

Enfin nous attendons encore quelques adhésions, ce qui nous permettrait d'améliorer notre offre pour, ensemble, découvrir notre espace naturel des bords de Loire.

## Le camping bilan de la saison



Si le bilan de la saison au camping municipal a toujours, depuis 1983 poursuivi l'effort fait par les conseils municipaux successifs, il est de notre ressort de continuer à le faire progresser, en tenant compte des deux aspects nécessaires à son évolution :

- Entretien indispensable pour fournir les prestations d'accueil que les usagers sont en droit d'attendre
- Amélioration et modernisation du confort nécessaire pour conserver un potentiel de touristes fidèles.

Cette saison, M Foucqueteau a fait mettre à la réception fiche de satisfaction et cahier de remarques et suggestions qui par leur amélioration contribue à la démarche qualité qui avait récompensé le camping en 2006-2007.

La saison 2008 est dans l'ensemble bonne e dans le département. Si le chiffre d'affaire total annuelle des prix et aux services rendus. Ces derniers sont essentiels pour continuer à investir et alléger la note du contribuable. 2009 sera l'année du branchement du camping à la nouvelle station d'épuration.

## Statistiques arrivés par années

Nationalités	2004	2005	2006	2007	2008	Ecart 07/08 en %
Français	1663	1670	2124	1881	1869	-0.6%
Etrangers	3682	4549	3893	4265	4311	+1.1%
<b>Total</b>	<b>5345</b>	<b>6219</b>	<b>6017</b>	<b>6146</b>	<b>6180</b>	<b>+0.5%</b>

## Statistiques nuitées par années

Nationalités	2004	2005	2006	2007	2008	Ecart 07/08 en %
Français	4776	4858	4927	5109	3845	-24%
Etrangers	5888	7675	6380	7374	7585	+2.8%
<b>Total</b>	<b>10664</b>	<b>12533</b>	<b>11307</b>	<b>12483</b>	<b>11430</b>	<b>-8.4%</b>

*Insolite : 2 ânes ont passé une nuit au camping*



Le 9 août : une famille accompagnée de 2 ânes a séjourné au camping. Les randonneurs et leurs comparses ont fait une halte à Muides pour se reposer avant de poursuivre leur chemin.

## Fête de quartiers -Bords de Loire

Afin de ne pas perdre les bonnes habitudes, les habitants de l'Avenue de la Loire ont devancé leur traditionnel pique nique et ainsi fêter le départ de l'un d'entre eux, qui aux dernières nouvelles, coule une paisible retraite sur la côte atlantique...

Convivialité et météo agréable étaient donc au rendez vous ce 8 juin 2008.

Domage, les riverains ont déploré l'absence du Conseiller Municipal de leur quartier, ils auraient apprécié de le rencontrer.



Les riverains des Bords de Loire

### Bilan de la rentrée scolaire

- 149 élèves (112 familles) ont fait la rentrée scolaire 2008-2009 à l'école de Muides.
- 5 enfants de 2 ans sont attendus au 1<sup>er</sup> janvier 2009
- 39 enfants ont quitté l'école de Muides depuis Juin 2008
  - 15 élèves ont rejoint le collège,
  - 20 élèves pour cause de déménagements,
  - 2 enfants ont été orientés en UPI
  - 2 départs
- 33 enfants sont arrivés à la rentrée



### La brocante du C.C.A.S.

Dimanche 21 Septembre s'est déroulée la 10<sup>ème</sup> brocante organisée au profit du CCAS.

Le beau temps annoncé pour cette dernière journée d'été, laissait augurer une belle animation sur le terrain de camping. Les exposants, arrivés en nombre aux aurores, se sont installés dans un froid piquant. Le soleil est venu réchauffer l'ambiance « bonne enfant » qui régnait dans cette enceinte et les visiteurs ont été au rendez- pour chiner et débusquer « l'affaire du jour ».

De nombreuses brocantes se déroulaient le même jour, 74 exposants nous ont fait confiance et passé une journée bien sympathique avec nous.

Le CCAS tient à remercier les bénévoles et les élus qui tout au long de cette journée se sont relayés pour assurer le bon déroulement de cette brocante. Que la Municipalité et ses employés soient remerciés pour l'aide apportée à l'organisation de cette manifestation.

Les bénéfices de cette journée sont intégralement reversés au CCAS.

*Le stand du CCAS a été l'occasion de faire connaître « le vestiaire » qui, nous vous le rappelons, est ouvert à tout le monde: le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h30.*

**Nous vous donnons rendez-vous au « vestiaire » et à la 11<sup>ème</sup> brocante l'année prochaine.**



### L'installation des gens du voyage

Comme chaque année, les gens du voyage sont arrivés pour l'ouverture de la chasse. Ils ont profité de la fin de la brocante pour se glisser dans le camping.



L'effet de surprise passé, la mairie a contacté la préfecture (confrontée à d'autres cas dans le secteur) et est allé les voir pour leur faire signer une convention sur l'utilisation du site occupé.

La logique est simple : mis devant le fait accompli, nous nous engageons à leur laisser l'occupation du site jusqu'à mardi prochain en échange d'une rémunération de leur part. Il va de soi que cette convention est caduque si des dégâts matériels ou des problèmes avec le voisinage apparaissent. Cela devrait permettre de vivre en bonne harmonie, dans des conditions d'hygiène (eau, électricité, ramassage des ordures) décentes.

Une semaine après leur arrivée, ils sont repartis comme convenu sans dégâts notables.

### La mise en service de la station d'épuration

Les travaux continuent. La station d'épuration devrait entrer en service cet hiver. Voici par exemple le remplissage du premier bassin



Ces eaux seront traitées "naturellement" notamment par des plantations de roseaux.

Ce qui explique que la mise en service ne peut être que progressive (il faut bien attendre que les roseaux poussent et ne pas les noyer sous la "vase").



### Premiers coups de pioches pour la piste cyclable

Article de Pedibus Cylcus: <http://pedibuscyclus.canalblog.com>

1er coup de pioche pour la piste cyclable... Depuis quelques jours, une entreprise s'active au droit de la ferme de Toulifaut sur le CD 112 entre Mer et Muides sur Loire... Elle effectue les travaux de modification de l'accès à cette ferme par rapport au positionnement de la piste cyclable envisagé à cet endroit. Ces travaux prévus dans le dossier de l'enquête publique où les accès de cette ferme devaient être modifiés concernent la construction d'un mur de parpaings en place de l'actuel portail et l'ouverture, côté droit de la ferme, d'un nouvel accès. I



Photo de l'ancien portail qui a été remplacé par un mur de parpaings On peut écrire, aujourd'hui, que le "premier coup de pioche" a été donné pour la construction de cette piste cyclable tant attendue... !!!



## le site de la mairie fait peau neuve



En attendant de pouvoir le refaire complètement, je tente de l'améliorer et de le compléter. Vous pourrez notamment y trouver un agenda précis, la composition des différentes commissions et le compte rendu des derniers conseils municipaux.

Le site de la mairie : <http://www.muides.fr> Le blog : <http://muides.over-blog.com>


### Explication du P.L.U (partie Est)

Explications des demandes de modifications de PLU dans la partie Est de Muides.

### La Zone N°1: Située au sud de la rue des rèdes.



Cette zone posait différents problèmes. L'urbanisation semblait limitée à une zone allant jusqu'à 70 mètres de la route départementale alors qu'elle était fixée en 2AU (assainissement collectif indispensable avant construction). Une étude "Barnier" a permis de ramener cette limite à 30 mètres, ce qui permet de découper les lots en plusieurs morceaux. (Un terrain avec assainissement collectif pouvant être plus petit qu'un terrain à assainissement individuel). L'assainissement collectif paraît donc viable.

La rencontre avec la DDE nous a conforté dans cet état avis. Cela oblige donc la mairie à faire venir le réseau d'assainissement jusqu'à cette zone excentrée du cœur de village. Un financement est nécessaire. La mairie précédente avait choisie d'utiliser un système de financement lié aux longueurs des propriétés le long des voies  (rue de la croix, rue des Flénats)

## VIE DE LA COMMUNE : Projets, travaux, économie

Provocant ainsi un réel sentiment d'injustice de la part des riverains ("*je paie une route à laquelle j'ai le droit*". "*Les autres n'ont pas payé eux pour avoir leur route*").

A priori, nous allons choisir une voie sensiblement différente. Il paraît utile de réunir les différents propriétaires de la Zone N°1 pour organiser une vente du lot et permettre une construction moins anarchique où les services seront accessibles directement (tout à l'égout, éclairage public, enfouissement des lignes). L'état de la rue des Rêdes. Les retards pour les financements des éclairages publics étant difficilement acceptable. Ce financement sera en partie pris en charge par la participation des propriétaires (qui récupèrent une large plus-value du fait de la constructibilité nouvelle de ces terrains). Un habitat plus resserré permettrait un meilleur accès à la propriété pour les jeunes couples (et donc, par ricochet de relancer l'école qui vient de fermer une classe)

### **La Zone N°2: L'est du chemin rural des vallées**

Petit piège, ne pas confondre avec la rue des vallées (qui est dans le prolongement ouest de la rue des Rêdes). Cette zone serait constructible mais sans assainissement collectif obligatoire. On peut donc imaginer des terrains plus grands (750-1000 mètres carrés). A priori des terrains plus valorisés donc.

### **La Zone N°3: Bords de Loire et "creux urbains".**

La pression sur ces zones est importante (de nombreux permis de construire arrivent). La législation sur la voirie adoptée par l'ancienne municipalité reste en vigueur (rue des Flénats notamment).

Problème : La carte communale est un outil périmé. La municipalité est donc en porte-à-faux. L'urgence de l'adoption du PLU se fait donc cruellement sentir. En clair la mairie délivre des autorisations de construire sur un outil contestable.

La DDE nous a fait remarquer l'urgence de ne pas "consommer" trop de paysage. A nous donc de densifier en favorisant le remplissage de ces "creux". Nous souhaitons néanmoins laisser aux propriétaires le libre choix de vendre ou non leurs terrains.

### **La sécurité**

Ces aménagements doivent se faire en tenant compte aussi de l'intensification de la circulation liée aux nouvelles constructions. Des stratégies d'évitement amènent de plus en plus de personne à utiliser (à tort) la rue du Moulin et la rue des Vallées pour éviter le croisement de la Halte de Chambord. Nous gardons cette priorité de préserver le calme et la sécurité de ce quartier en plein essor. Et s'il le faut nous mettrons en place des aménagements temporaires avant une refonte générale. Mais certainement pas dans la précipitation.

### **L'environnement**


La DDE nous impose de respecter le cadre environnemental. Il faut donc "fermer" l'urbanisation de Muides en favorisant le maintien des zones boisées à l'Est de la Zone 2. idem en ce qui concerne les zones viticoles. Le clos des Bordes au sud de la départementale gardera son aspect agricole. Des voies de circulation douce (piétonnières, cyclistes) seront privilégiées pour relier les différents quartiers de la zone 2. Un accès à la départementale est à exclure (multiplication des carrefours donc des risques d'accidents.)

### **Légende:**



Zone agricole

 Route à statut particulier (financement en partie par les riverains : PVR Participation voies et réseaux)

 Route à construire (financement en partie par les vendeurs)

### Explication du P.L.U (partie Ouest)

Petite explication des modifications souhaitées au Plan Local D'Urbanisme par la nouvelle Municipalité :



#### Zone N°1: Le clos de la grande maison

Les requêtes des riverains ont été entendues. Les constructions seront limitées en nombre. L'accès à cette zone étant limité. Pas besoin d'avenants au PLU pour ça.

#### Zone N°2: St Jean

La municipalité souhaiterait rendre cette zone constructible pour permettre la création d'une route rejoignant la départementale et créant un carrefour en face de la rue des Acacias. Permettant ainsi d'améliorer la sécurité des riverains. Cela nécessite une modification du PLU, ces terrains étant déclarés pour l'instant inconstructibles. La DDE s'est montrée favorable à ce projet, le commissaire enquêteur aussi. Notre rencontre avec l'architecte des bâtiments de France (périmètre du château de Colliers) nous permet d'avoir bon espoir.

Cette modification est liée à une étude dite « Barnier » pour permettre les constructions à moins de 30 mètres de la départementale.

#### Zone N°3: Les "dents creuses" des sablons"

Nous souhaitons éviter ces creux dans l'urbanisation. Injustes et qui donnent une impression de "mitage" du territoire. Un avenant au PLU sera nécessaire. L'accord de l'architecte des bâtiments de France est essentiel à obtenir. Des espoirs sont permis. A confirmer

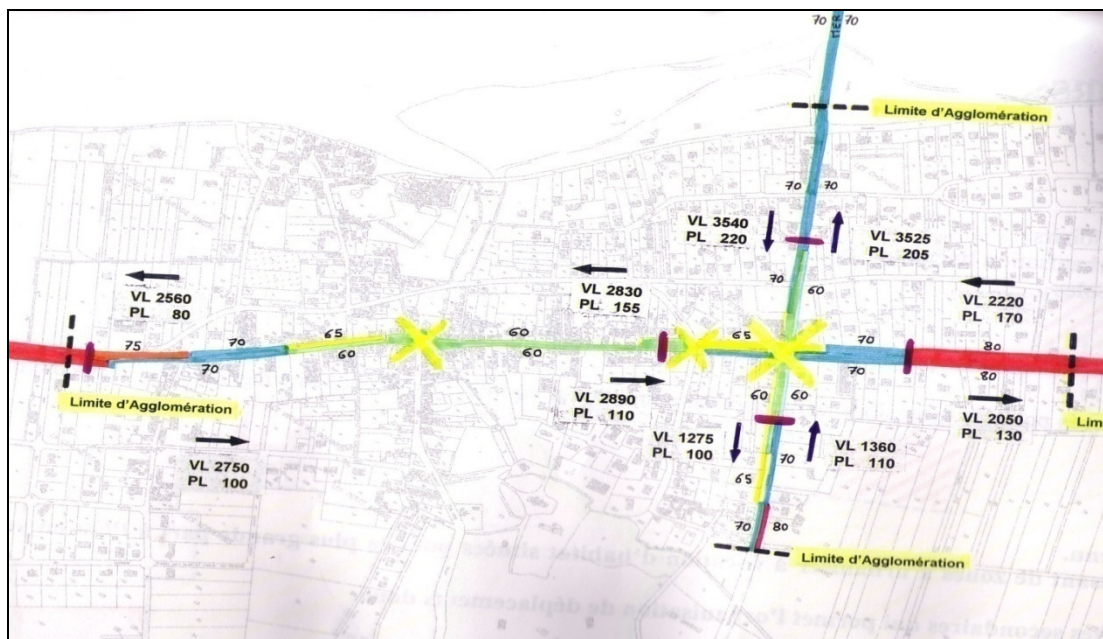
#### Zone N°4: "l'extension des sablons"

La municipalité aurait souhaité étendre les zones constructibles au sud des Sablons. La DDE s'y est formellement opposée. Il faudrait refaire un nouveau PLU (et non un simple avenant). Nous préférons donc y renoncer pour l'instant. Quitte à remettre ça à plus tard.



## Le plan de sécurisation de Muides

Vitesses et passages enregistrés sur la commune (peu lisible hélas mais consultable en mairie) disponible après le diagnostic de sécurité.



Suite à ce diagnostic, un plan de sécurisation va être présenté au prochain conseil municipal. Il se fera en complément de l'opération centre bourg.

A noter que cet avant projet doit être soumis à l'approbation du conseil Général puis du conseil municipal.

Nous devons aussi trouver les financements pour le réaliser....

Vous pouvez le télécharger ici : <http://dl.free.fr/emWmJWRuo/Pr%C3%A9sentation2.ppt>



## Le jardin du souvenir



Evoqué lors du dernier conseil municipal, la création d'un jardin du souvenir. C'est un projet qui date de 2004 et est porté à bout de bras par Madame Lasnier.

J'avoue être étonné du manque de réponse par rapport au sujet (beaucoup d'attente mais pas de résultat concret). J'apprécie donc que l'on m'ait contacté pour essayer de faire avancer le projet .

Il est évident que de plus en plus de personnes souhaitent être incinérées.

La création d'un jardin du souvenir irait donc dans le sens de l'histoire.

. La municipalité précédente avait prévu une extension du cimetière dans le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Elle souhaitait certainement y inscrire ce jardin. Néanmoins ne serait-il pas possible de l'intégrer dès maintenant ?

Un autre problème se situe au niveau du coût pour la commune. Il est loin d'être négligeable. Espérons que nous saurons optimiser les dépenses pour réussir (enfin) à faire des réalisations concrètes sur ce sujet.

# La MSA de TOURAINE

## proche des assurés agricoles

### Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles, les délégués cantonaux assurent une relation privilégiée avec les services de la MSA. Organisés au sein de 45 comités cantonaux avec un Président et un ou plusieurs vice-présidents, les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale.

Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

### Composition du comité cantonal de Bracieux - Vineuil

#### Président :

Fabienne CHAUFOUR – MONT-PRES-CHAMBORD

#### Vice-Présidents :

Patrick DESOUCHES - VINEUIL

Gilles PERRIN- SAINT-LAURENT NOUAN

Florence TOUCHAIN- MONT-PRES CHAMBORD

#### Délégués :

<b>BRACIEUX</b> Monique BAUDIN	Yves DELABOISSIERE	
	<b>MASLIVES</b> Bernard GOUARD	<b>SAINT-LAURENT NOUAN</b> José PELLETIER Fabrice SARRADIN
<b>CHAMBORD</b> Patrick CORMIER	<b>MUIDES SUR LOIRE</b> Michel GENERAS Stéphane LAMY	<b>TOUR EN SOLOGNE</b> Robert DEFEINGS
<b>CROUY SUR COSSONS</b> Annick COURCET	<b>NEUVY</b> Claudette DUFOUR	<b>VINEUIL</b> Christiane BESNARD Roland DOYEN Jean-Claude FLORENCE Bernard HUREAU
<b>FONTAINES EN SOLOGNE</b> Robert CHANTIER	<b>SAINT-CLAUDE DE DIRAY</b> Gérard CHALUMEAU Francis BELIN	
<b>HUISSEAU SUR COSSON</b>		

## La MSA, le partenaire santé du monde agricole

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la MSA et ses comités cantonaux mettent en place depuis plusieurs années de nombreuses réunions d'information sur des sujets de prévention santé et animées par des spécialistes : dépistage des cancers, usage des médicaments, vieillissement, alimentation, etc. Ces réunions sont ouvertes à tous, sans distinction d'appartenance à un régime de protection sociale particulier.

### Recours au médicament : « A prendre à bon escient »

#### Le médicament n'est pas un produit comme les autres

Le médicament est destiné à soigner et à prévenir les maladies. Tout médicament efficace est potentiellement dangereux. Il peut provoquer des effets indésirables et des interactions avec d'autres médicaments. Certains médicaments, comme les antibiotiques, peuvent créer des résistances et d'autres, comme les somnifères, peuvent créer des dépendances.

#### Parler des médicaments avec son médecin et son pharmacien

Afin d'assurer un suivi cohérent et efficace, il faut :

- indiquer à son médecin, à chaque consultation, tous les médicaments pris, prescrits ou non ;
- signaler tout nouvel ennui de santé au médecin ou au pharmacien car il peut résulter de la prise d'un médicament ;
- faire le point régulièrement avec son médecin sur son traitement.

#### Le médicament, un ami qui vous veut du bien... si vous le prenez bien

Pour que le traitement médicamenteux soit efficace et afin d'éviter une rechute ou une aggravation de la maladie, il faut :

- suivre son ordonnance en respectant les posologies et la durée du traitement ;
- prendre connaissance du rôle de chacun des médicaments prescrits ;
- éviter l'utilisation sans prescription médicale de médicaments pour se soigner (automédication).

Edition 2008

**CCAS**

L'essentiel  
et plus encore



santé
famille
retraite
services

#### **VESTIAIRE** du CCAS à la mairie

propose aux Muidois et Muidoises des vêtements –bébé, enfants, ados, homme, femme et du linge de maison à un prix modique allant de 0.50 € à 2€. Ceci peut permettre de préparer l'hiver à moindre coût.==> tous à vos agendas

" **Horaires d'ouverture : - Mercredi 14h30-16h30 - Samedi 10h - 12h**



### Groupe d'échange pour les familles en deuil

Confronté à un deuil, l'être humain réagit de diverses façons et ressent, le plus souvent, un choc qui désorganise sa vie et ses relations.

Le deuil engendre un chagrin ou un désarroi inconnu auquel nous ne savons pas faire face. Il comprend parfois différentes étapes difficiles à gérer.

Le groupe d'écoute et d'échanges, dans un climat de respect et de confiance, permet de dire sa peine, sa souffrance, ses difficultés.

Le groupe permet également de se sentir relié à ceux qui vivent la même épreuve.

Savoir que cette souffrance est entendue, comprise, apporte une libération.

Le partage constitue aussi un appui précieux pour sortir, peu à peu, du tunnel et trouver une énergie nouvelle pour apprivoiser le deuil et continuer autrement dans la vie.

### Calendrier

Plusieurs dates disponibles - entrées libres

28 octobre 2008 - Muides

10 décembre 2008 - Mer

24 février 2009 - Muides

8 avril 2009 - Mer

23 juin 2009 - Muides

### Lieux

**Muides** : ancienne mairie

**Mer** : salle basse de l'ancienne mairie

### Contacts

H. CHAPLAIN 02 54 87 06 19

N. BRIN 02 54 81 07 41

E. TORRACENTA 02 54 87 03 60

**Les réunions débuteront à 14 heures**

**Inscription préalable recommandée**

## SERVICES A LA PERSONNE

### *Le Centre de Loisirs situé à Mer.*

■ **Le Centre de Loisirs** pour les enfants de 3 à 5 ans 1/2 est situé au Centre maternel à l'école des Mérolles pendant l'été.

Pour les enfants de 6 à 12 ans au Centre rue Pierre de Ronsard.

**Tél : 02 54 81 12 82.**

■ **L'encadrement** est assuré par des animateurs qualifiés (stagiaires ou diplômés BAFA) de plus de 18 ans habitant la commune.

■ La capacité d'accueil au centre de loisirs primaire est de 85 places.



Une journée au Centre de Loisirs commence à 7h15 par un "accueil-garderie" et ce jusqu'à 9 heures, loisirs organisés de 9h à 17h; puis accueil du soir de 17h à 18h

■ **Le mercredi le centre fonctionne à la journée et à la 1/2 journée. Les repas sont assurés par la restauration municipale.**

■ Les mercredis possibilité d'accueillir 18 enfants de moins de 6 ans.

■ Les inscriptions ont lieu au PIJ, elles doivent s'effectuer avant chaque nouveau séjour. Les tarifs sont différents selon le séjour et la durée. Pour l'inscription, vous munir du carnet de santé de l'enfant et de votre numéro d'allocataire CAF ou MSA, de l'assurance extra-scolaire de l'enfant ainsi que de vos bons vacances et aides éventuelles de votre CE.

### **Un jeune Muidois à la PAJ\* !!!** (\*Point Accueil Jeunesse)

Une bonne ambiance avec des animateurs super sympas vous attend à Mer !

Le PAJ (Point Accueil Jeunesse) propose des activités pour les 11\*-17 ans (\*11 ans et au collège) pendant les vacances et en semaine après les cours.

Faites-vous des amis venant principalement de la CCBL (Communauté de Commune de la Beauce Ligérienne) et amusez-vous !

Cet été j'ai pu faire des activités comme :

- Multi-sports et jeux en bois
- Canoë
- Karting
- Soirée Loup-Garou
- Golf
- Et une journée au Parc Astérix !

J'espère vous voir bientôt au PAJ !

#### **Pour les vacances de la Toussaint sont prévus :**

- Des stages Tecktonik avec spectacle
- Soirée déguisée sur le thème d'Halloween
- Sortie à la cité des sciences de la Villette
- Sortie équitation
- Jeu de rôle
- Tournoi Wii
- Tournoi Counter Strike
- Et bien d'autres...

(Attention, places limitées pour certaines activités !)

Coordonnées PAJ : Rue du Sergent Bernard 41500 Mer Tel 02 54 33 38 40

*Pierre Lanoux.*

### La petite enfance



La commune de Muides a la chance d'avoir de nombreuses nourrices agréées pour vous aider à garder vos enfants

L'adresse, le téléphone et le nombre de places disponibles pour toutes les nourrices peuvent vous être communiqués en s'adressant à la Mairie.

Inversement les nourrices peuvent publier leurs coordonnées sur le blog en laissant un message écrit à la mairie autorisant leur diffusion.

### Bienvenue chez « les p'tits loups »

**Maison de la Petite Enfance**  
9, rue de la Brèche - 41500 - Mer  
Tél. 02 54 81 70 43



Destinée à tous les enfants de 2 ans et demi à 4 ans, elle consiste en un mode de garde occasionnel qui a pour but, entre autres, de libérer les parents quelques heures dans la semaine et de permettre aux enfants de se rencontrer autour d'activités adaptées à leurs âges.

La Maison de la Petite Enfance de Mer est un relais :

#### ■ POUR LES PARENTS :

- \* **informations sur les différents modes de garde**  
conseils dans les démarches administratives  
aide dans la recherche d'une assistante maternelle  
lieu d'écoute et d'échanges

#### ■ POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES qui peuvent :

- \* **organiser des petites fêtes dans l'année pour se rencontrer**  
rompre l'isolement  
bénéficier de temps d'animations au relais pour les enfants dont elles ont la charge  
informer sur l'agrément, la rémunération, la formation...

#### ■ LES HORAIRES :

**Relais parents/assistantes maternelles RAM (entrée par la Place des Déportés)**

tél. : 02 54 81 70 43

**Horaires : lundi de 14h à 19h; jeudi de 9h30 à 11h30 ou sur rendez-vous. Le jeudi matin est réservé aux animations avec les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent.**

**Halte-garderie "les p'tits loups" (entrée par la Place de la Libération) : qui accueillent les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans. tél. : 02 54 81 25 09**

**Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h00**



Le 6 septembre dernier, l' **A. O. M.** organisait son 6<sup>ème</sup> forum des associations sportives et culturelles muidoises, salle de la cressonnière.

Les sections sportives de l' **A. O. M.** **Badminton, Tennis, Stretching et Gymnastique,**

Le **Hand-Ball, le VTT**

Les autres associations :

« **Amis de la Promenade du Bord de Loire** »,

L' « **Association Muidoise de défense de la Sécurité, de la qualité de la vie et de l'Environnement** »,

La « **Bibliothèque** »,

Les « **AFN** »,

Le « **Téléthon** »

Ont présenté aux nombreux visiteurs la diversité des activités et animations proposées à Muides pour la saison 2008-2009. Quelques associations absentes ont fait part de leurs activités et coordonnées par voie d'affichage

Lors de cette manifestation, des démonstrations sportives se sont déroulées et les représentants des sections ont pu informer chaque visiteur sur le fonctionnement, les horaires et les tarifs des différents clubs et associations.

Comme cela était annoncé, huit personnes parmi les visiteurs, ont gagné des réductions offertes par l'AOM de 30 euros pour une adhésion aux sections de l' AOM.

Cette demi-journée d'information, sur le milieu associatif, est un rendez-vous attendu pour les habitants de Muides et des communes voisines d'où le nombre très important de visiteurs.

C'est pourquoi nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des bénévoles qui, par leur investissement quotidien, permettent aux adhérents de s'épanouir pleinement au travers des activités et animations proposées au cours de l'année, démontrant ainsi que les associations tiennent une place très importante au sein de notre commune.

Très bonne saison sportive et culturelle à tous. Le bureau de l'AOM.



**SAISON 2008/2009**

**Le TENNIS à MUIDES c'est :**

\*jouer en permanence sur les 2 courts extérieurs

\*la possibilité de prendre des cours collectifs avec un moniteur diplômé toute l'année, mais aussi des cours individuels si besoin .

\*de nombreux créneaux pour jouer en intérieur :

-le mercredi de 21 à 23h

-le jeudi de 20h à 23h

-le vendredi de 20h30 à 23h

-le dimanche après-midi

\*barbecues et journées animations

\*compétitions jeunes et adultes

\*un club affilié à la FFT ; nous acceptons les coupons sport/bons CAF, chèques ANCV

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

**Les contacts :**

**Michel DARMONY 02.54.87.50.39**

**Corine PINAULT 02.54.81.68.03**

**06.81.24.92.90**

**Hugues ROBERT 02.54.87.07.25**

**SECTION TOUS EN FORME**

La saison a été clôturée par notre Assemblée générale le 26 juin 2008, au cours de laquelle le bureau existant s'est étoffé de deux nouveaux membres :

Sa composition est la suivante :

Marie-Thérèse CHRISTIN, présidente

Nicole FORTAT, trésorière

Mme GADESAUDE, secrétaire

Lucie DEPROUW

Viviane NEZAN, membre.

**CALENDRIER**

A partir du **jeudi 11 septembre 2008** :

**TIMOTHEE**, nouvelle animatrice-éducatrice, assumera toutes les séances du

**JEUDI MATIN de 10 h 15 à 11 h 15**

Et à partir du **mercredi 17 septembre 2008**

**SYLVIE**, fidèle animatrice-éducatrice

Puis notre participation au Forum des Associations Muidoises du 6 septembre 2008 nous a permis de bien préparer la rentrée sportive à l'aide du calendrier ci-dessus :



### SECTION STRETCHING



Au cours du 6<sup>èm</sup> forum de l'Association Omnisport Muidoise, le 6 septembre dernier, vous êtes venus, très nombreux, nous rencontrer pour vous inscrire ou prendre des renseignements.

C'était l'occasion d'annoncer la reprise des séances de STRETCHING, dans le gymnase de la Cressonnière, petite salle

**Le MARDI de 19h à 20 h renforcement musculaire, abdominaux, stetching**

**Le JEUDI DE 9h à 10h stetching**

Toutefois, de nouvelles adhésions peuvent être prises directement salle de la Cressonnière auprès d'un membre du bureau.

Une seule cotisation annuelle vous permet de participer à une ou deux séances hebdomadaires.

En cours d'année, plusieurs animations festives vous seront proposées où convivialité, rencontres, partage d'idées sont trois éléments essentiels qui dynamise la section.

D'autre part, un projet de « marche » pourrait se mettre en place dans les semaines qui viennent.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au n° suivant :

02 54 87 78 13 Françoise MERLIN Présidente - 02 54 87 05 77 Micheline FRENOT Trésorière

**Bonne saison sportive à tous**

**La Présidente**

### CLUB HANDBALL MUIDOIS

La journée porte ouverte s'est bien déroulée pour la section handball. Nous avons pu réengager une équipe en départementale Loir et Cher et Loiret.

Les entrainements ont lieu au gymnase de la Cressonnière les mercredis de 17h à 19h30 et le vendredi de 19h à 20h30.

Nos portes sont ouvertes à toutes futures joueuses.

Tous renseignements au 02.54.87.53.57 ou au 06.27.20.23.37

La saison dernière nous avons fini à la 4<sup>ème</sup> place (à égalité avec la 3<sup>ème</sup> place à la différence de but).

Karine et Sylvie

## **Le renouveau de la bibliothèque de Muides**



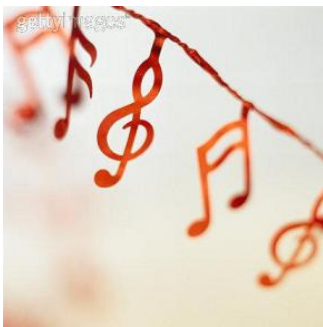
L'abonnement est gratuit la première année, et ensuite de 5 euros par famille et par an.... La bibliothèque est accessible à tous les âges et le pôle lecture enfant sera renforcé grâce à l'achat d'ouvrages pour enfants.

Il y a la volonté de proposer à la rentrée, des ateliers de lecture de contes et histoires pour enfants le soir au moment de la garderie (logistique à organiser) et de proposer aux enfants de repartir chez eux avec un livre et de le ramener ensuite à la bibliothèque. La bibliothèque devra également ouvrir ses portes lors des vacances scolaires à partir de la rentrée

Bien sûr pour cette nouvelle dynamique livresque, nous sommes à la recherche de volontaires pour soutenir l'équipe en place, ce qui permettra également d'ouvrir la bibliothèque durant les vacances scolaires et aux parents et grands parents de nous aider à raconter des histoires à nos enfants et petits enfants



## **L'école de musique**



Après la réunion du 6 septembre, il y avait seulement 22 inscrits malgré les gros efforts de tarifs fournis par les 3 municipalités.

La fermeture paraissait inéluctable. Mais surprise, le soir même les inscriptions seraient montées à 35 ! Depuis elles sont retombées à 30, Affaire à suivre...